

REDUCTION DES HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES DES FINANCES PUBLIQUES : AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS ... OU SUPPRESSIONS DE POSTES ?

Toulouse, le 23 décembre 2014

Lors de la 2^{ème} convocation du Comité Technique local le 9 décembre 2014 sur la modification des horaires d'ouvertures au public des services des Finances publiques, l'ensemble des organisations syndicales (CGT, FO, et Solidaires) a voté contre le projet de l'administration, en s'appuyant sur les 800 signataires de la pétition recueillie en quelques jours par ces mêmes organisations.

Malgré les vœux pieux de nos Directeurs locaux, dans les derniers rapports d'activité de la DGFIP, il est clairement établi que les flux d'accueil physique ne cessent d'augmenter en dépit de la montée en puissance des procédures à distance.

La CGT Finances Publiques a déjà dénoncé en comité technique de réseau les conclusions du rapport sorti le 30 avril 2014 de la fondation IFRAP, « think tank » libéral de la société civile, dont la DGFIP s'est largement inspirée pour la mise en place des restrictions de l'accueil physique dans les départements.. **L'IFRAP indique que la suppression progressive des départements, la fusion des régions, celle des petites communes et intercommunalités « aboutira nécessairement à revoir les implantations des services, dont au premier chef celui de la DGFIP ».**



Lors d'une réunion de l'encadrement à Bruguères le 21 novembre 2014, en la présence de Messieurs Perrin et Gardette, éminents représentants de la Direction Générale, a été annoncée la fermeture progressive de tous les postes classés C4 (trésoreries dont le chef d'unité est inspecteur des Finances publiques). **Lors du CTL du 28 novembre 2014, à la question posée par la délégation CGT « Allez-vous fermer les postes d'Aspet, Aurignac, Baziège, Isle-en-Dodon, Nailloux, Saint-Béat et Salies-du-Salat ? » : aucune réponse du Directeur régional.**

Lors de ce Comité technique du 9 décembre, la Direction n'a rien voulu entendre sur les éléments portés dans la pétition unitaire remise lors du CT du 28 novembre :

- La circulaire DGFIP du 22/10/2014 met en avant l'objectif « d'améliorer les conditions de vie au travail des agents d'accueil et renforcer leur sécurité ». **Comment comprendre dans ce cas le refus de demander l'avis du CHSCT sur cette réorganisation, instance justement en charge de la sécurité et des conditions de travail !**
La CGT a été la seule organisation syndicale à porter à nouveau cette exigence lors du deuxième CTL.
- L'administration **refuse le bilan préalable à la mise en place de ces nouveaux horaires.** Sur quelle base va-t-elle faire son bilan au bout d'un an ? (si pour une fois la Direction tient sa parole!).
- Elle a renvoyé **la gestion du temps des personnels d'accueil lors des fermetures au public vers les chefs de service.** Il en est de même pour l'accueil des institutionnels (secrétaires de mairie, régisseurs ...), l'accueil dans les trésoreries chargées de la gestion des collectivités locales et le choix des périodes de charges.
La Direction ne veut pas prendre ses responsabilités et laissent les seuls chefs de service gérer les nouveaux conflits à venir entre services si les rôles de chacun ne sont pas établis dans la transparence.
- la Direction n'a donné **aucune garantie sur l'incidence des réductions d'ouverture sur les primes caisses et accueil.** Elle s'était engagée à une réponse claire de la Centrale avant la consultation des personnels ...



- En réponse à des représentants du personnel, l'administration a clairement répondu que les demi-journées de fermeture ne faciliterons pas pour autant l'octroi de temps partiels.
- La Direction a feint d'ignorer l'impact immédiat de la fermeture des services sur l'accueil pour les jours où ils seront ouverts. De même, la Direction ne veut pas se prononcer sur la répercussion pour les autres formes d'accueil que sont le téléphone, les courriels et le courrier. Selon notre Direction locale, la création de Centres de contact permettra à moyen terme de réduire la charge d'accueil mail et téléphone des SIP et trésoreries. Par contre, la Direction locale s'est bien gardée de mettre en avant de quelle façon seront créés ces Centres de contact, c'est à dire en prélevant des postes au sein des SIP et trésoreries. Pour rappel, le Centre Prélèvement Service Relais de Toulouse a été créé de la même manière. Depuis, les taux et délais de réponse aux appels et courriels se dégradent d'année en année, sans que la Direction générale ne s'en émeuve.



La Direction a publié le 15 décembre 2014 une nouvelle note de service pour préciser les modalités de vote des personnels pour choisir entre les deux options pour les sites urbains et non urbains. La Direction ne donne pas le choix des jours de fermeture pour les sites urbains, seules les plages horaires pourront être choisies. Une nouvelle fois, la prise de position de 800 collègues du département, les arguments exposés par les élus des personnels lors des deux CTL (28 novembre et 9 décembre) sont balayés d'un revers de main par la Direction locale. Pire la Direction ne laisse pas la possibilité aux personnels d'exprimer, par leur vote, leur volonté de garder les horaires d'ouverture existant !

Nous sommes conscients que certains collègues pourraient voir dans la réduction de l'accueil physique une possibilité de « desserrer l'étreinte » créée par les suppressions d'emplois dans nos services. Nous estimons que ceci est un leurre qui ne sera que très provisoire, sans parler de la dégradation des conditions de travail engendrée.

L'objectif réel reste la réduction de la dépense publique au travers des futures suppressions d'emplois et fermetures de sites, qui ne manqueront pas de se produire et seront même facilités par ce projet.

Lors du CTL du 28 novembre, l'intersyndicale a rendu publique une adresse aux élus du département de la Haute-Garonne sur la problématique entre autres de la réduction des horaires d'ouverture au public. La CGT Finances Publiques a transmis cette adresse aux différents acteurs de la vie politique.

Lors du Conseil Municipal de la Ville de Toulouse du 12 décembre, sur présentation du Groupe Communiste, Républicain et Citoyen, un vœu, relatif à l'Administration des Finances Publiques, a été adopté à la majorité.

Extrait :

« Le conseil municipal de Toulouse, face à cette situation dénoncée par l'intersyndicale des agents des finances publiques, décide de s'adresser au préfet de la Haute-Garonne pour lui demander :

- de maintenir les horaires d'ouverture d'accueil des sites
- de maintenir les effectifs des agents des Finances Publiques et de pourvoir les postes budgétés
- d'instaurer un véritable dialogue, associant les usagers et les élus locaux, sur les besoins en matière d'ouverture des services publics et sur les conditions d'exercice des missions qui sont confiées à l'administration des Finances publiques : gestion fiscale et contrôle fiscal, gestion et soutien des collectivités locales, missions domaniales, foncières et cadastrales. »



La CGT Finances Publiques appelle les personnels à rester mobilisés et à exiger des réponses à l'ensemble des questions soulevées avant de répondre à toute consultation sur la modification des horaires.

